

## L'évaluation des établissements scolaires devrait être assouplie, compte...

3-4 minutes

Le Conseil d'évaluation de l'école travaille actuellement à une "adaptation de la mise en œuvre de l'évaluation des établissements", fait savoir sa présidente Béatrice Gilles aux recteurs d'académie, selon des informations d'AEF info du 10 novembre. "Sans renoncer à l'ambition liée à cette démarche", le CEE met en avant "le contexte exceptionnel de cette rentrée d'automne" pour justifier la modification de la procédure, appelée à reposer sur le volontariat des établissements et un calendrier assoupli. Des représentants des chefs d'établissement, reçus par le MEN, demandaient un aménagement.



Des syndicats de personnels de direction demandaient des aménagements à l'évaluation des établissements Libre de droits

Assouplir sans renoncer : c'est l'équilibre que propose le Conseil d'évaluation de l'école pour la première campagne d'évaluation des établissements scolaires, compte tenu du "contexte exceptionnel de cette rentrée d'automne" ([lire sur AEF info](#)).

Dans un courrier adressé aux recteurs d'académie et dont AEF info a eu connaissance le 10 novembre 2020, Béatrice Gille expose

ainsi "les bases de cette adaptation" : le volontariat des établissements et des assouplissements de calendrier à chaque fois que nécessaire.

Des précisions devraient être apportées à l'issue de la prochaine réunion du Conseil, prévue la semaine prochaine.

Le SNPDEN et le Sgen, en faveur d'un aménagement

Pour l'heure, le cadre méthodologique pour évaluer les EPLE, dévoilé en septembre, prévoit une évaluation d'environ 20 % des établissements du second degré chaque année, selon un processus d'auto-évaluation suivi d'une évaluation externe ([lire sur AEF info](#)).

Alors que la première phase d'auto-évaluation doit se dérouler d'octobre 2020 à février 2021, le sujet a notamment été évoqué par les représentants des personnels de direction, reçus au début du mois par le ministère de l'Éducation nationale.

Tandis que le [SNPDEN-Unsa](#) s'inquiète depuis la rentrée de la charge de travail que représente cette nouvelle procédure ([lire sur AEF info](#)), le [Sgen-CFDT](#) en a récemment demandé [le report](#), suggérant de "ne pas se précipiter pour garantir son efficacité". "Étant donné le contexte de crise sanitaire que nous traversons", l'organisation syndicale plaide début novembre pour "le lancement de l'évaluation des établissements à la rentrée 2021".

Dépêche n° 639554



2 min de lecture

Par [Luce Burnod](#) Publiée le 12/11/2020 à 11h27

CEE Conseil d'évaluation de l'Ecole

MEN ministère de l'Éducation nationale

SNPDEN-Unsa Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale

Sgen-CFDT Syndicat général de l'Éducation nationale -  
Confédération française démocratique du travail